



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

SEM DES HALLES - RAPPORT DU
DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC ET
RAPPORT SOUMIS PAR LES REPRESENTANTS
DE LA COLLECTIVITE AU CONSEIL DE
SURVEILLANCE - ANNEE 2010

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**SEM DES HALLES - RAPPORT DU DELEGATAIRE DE SERVICE
PUBLIC ET RAPPORT SOUMIS PAR LES REPRESENTANTS DE LA
COLLECTIVITE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE - ANNEE 2010**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La SEM des Halles assure la gestion des Halles de Niort.

L'article L. 1411-36 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le délégué produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Comme le prévoit l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 2 novembre 2011.

L'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance.

Pour la SEM des Halles, il s'agit actuellement de Madame Nicole GRAVAT, Messieurs Jean-Claude SUREAU, Christophe POIRIER, Frank MICHEL, Amaury BREUILLE, Michel PAILLEY, représentants de la Ville au Conseil de Surveillance.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production du rapport de la SEM des Halles, délégué du service public des Halles de Niort, pour l'année 2010 ;

- se prononcer sur le rapport soumis par les représentants de la Ville de Niort au Conseil de Surveillance de la SEM des Halles pour l'année 2010, conformément à l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal a pris acte de la production du rapport de la SEM des Halles pour l'année 2010.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD